



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



PACTE ENSEIGNEMENT
POUR UN D'EXCELLENCE



Implémentation de dispositifs de différenciation et d'accompagnement personnalisé dans le 1^{er} degré de l'enseignement secondaire

Rapport final de recherche – Partie 2

Période du 1^{er} septembre 2019 au 31 aout 2021

Aout 2021

Promoteur·rice·s

Sandrine Biémar (UNamur)
Marc Romainville (UNamur)
Laurence Mettwie (UNamur)
Jim Plumat (UNamur)
Philippe Alonso (Henallux)

Chercheur·e·s

Sophie Delvaux (Henallux)
Sibille Demiddeleer (UNamur)
Caroline Depuis (UNamur)
Cécile Hayez (Henallux)
Aphrodite Maravelaki (Henallux)
Cédric Vanhoolandt (UNamur)

Rue de Bruxelles, 61 à 5000 Namur
081/725.069 (Secrétariat), 081/725.067 (Sandrine Biémar)
Contact : sandrine.biemar@unamur.be

TABLE DES MATIERES

1. Introduction	3
2. Fiches et outils développés.....	4
2.1. AXE 1 - Français	4
2.2. AXE 1 - Sciences.....	4
2.3. AXE 1 - Langues modernes	5
2.4. AXE 2 - Dispositifs d'accompagnement personnalisé développés en 1C	6
3. Conclusion générale.....	7
Bibliographie	10

1. INTRODUCTION

En Fédération Wallonie-Bruxelles, la mise en place du *Pacte pour un Enseignement d'Excellence* et le *Code de l'Enseignement*¹ dans lequel sont traduits les grands axes de cette réforme indiquent notamment la nécessité de développer des pratiques de différenciation (renforcement, consolidation et dépassement), tant dans la classe que lors de périodes spécialement consacrées à cet effet, globalement appelées *accompagnement personnalisé*. Pour mettre en place cet accompagnement personnalisé, une expérience pilote a été développée dès 2019 au premier degré du secondaire avec 35 écoles volontaires, accompagnées par des chercheurs² issus des Hautes Écoles et des Universités.

Notre équipe de recherche a accompagné dix équipes éducatives pendant deux années en vue de développer des pratiques de différenciation au sein du premier degré commun selon deux axes.

- a) Il s'agissait de coconstruire avec les équipes pédagogiques des outils de différenciation dans les cours disciplinaires de français, de sciences et de langues modernes. C'est ce que le projet-pilote nomme « l'axe 1 ».
- b) Deux périodes d'accompagnement personnalisé hebdomadaires ont été inscrites dans la grille horaire de tous les élèves de première commune durant lesquelles « l'encadrement total est renforcé afin de permettre une prise en charge personnalisée des élèves, individuellement ou par groupes de tailles variables ». La mise en place de cet « accompagnement personnalisé »³ représente « l'axe 2 » du projet-pilote.

Ces deux axes sont interdépendants et s'inscrivent, tous deux, dans une logique de développement de l'autonomie des élèves dans leurs apprentissages d'une part et du développement de la pratique de différenciation des équipes pédagogiques d'autre part.

Le présent document constitue la deuxième partie du rapport final qui couvre les deux années du projet-pilote allant du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2021. La première partie du rapport final, déposé le 30 juin 2021, porte un regard analytique le plus complet possible sur les dynamiques développées au sein des écoles et est articulé en trois sections :

- 1) Cadre de travail, démarche de recherche et résumé des actions menées (y compris une fiche récapitulative par école) ;
- 2) Bilan des actions pour l'axe 1 par discipline didactique (français, sciences, langues modernes) et l'axe 2 (encadrement de l'accompagnement personnalisé) ;
- 3) Réponses aux questions guides (gestion de l'hétérogénéité, rôle des pilotes, perspectives, dynamiques collaboratives, ...), y compris des encadrés synthétiques « à retenir ».

Cette **deuxième partie du rapport final** rassemble tant (a) les fiches d'activités *coconstruites et formalisées avec les équipes enseignantes* accompagnées au cours du projet et (b) les *grilles de reporting* des accompagnements personnalisés, que (c) des *fiches libres* réalisées par les équipes de recherches *en soutien aux équipes disciplinaires ou organisationnelles*. Celles-ci sont toutes reprises dans un dossier annexé au présent document et constituent dès lors le corps de ce dernier rapport. La structure de ce dossier annexé se trouve à la suite à cette introduction. Enfin, le rapport se clôture par une conclusion générale que nous avons voulu *synthétique et programmatique* en espérant qu'elle puisse servir d'appui dans le développement et l'implémentation de l'accompagnement personnalisé et de pratiques de différenciation.

¹ Code de l'enseignement, Chapitre III – *De la différenciation des apprentissages* – Art.2.2.3-1

² Pour des raisons de facilité de lecture, ce texte est rédigé en écriture non binaire.

³ Code de l'enseignement, Livre II – Du tronc commun – Art.2.1.1-1

2. FICHES ET OUTILS DÉVELOPPÉS

Un des objectifs de l'expérience pilote consistait à formaliser des pratiques expérimentées au sein des écoles accompagnées.

Cette formalisation est traduite en 3 types de supports :

- des **fiches descriptives** (axe 1) coconstruites, formalisées et rédigées avec les équipes enseignantes pour rendre compte des activités disciplinaires, selon le canevas proposé par la cellule support en vue d'une mise à disposition sur E-classe ;
- des **grilles de reporting** (axe 2) décrivant les dispositifs développés dans les écoles lors de la mise en place de l'accompagnement personnalisé ;
- des **fiches libres** (axes 1 et 2) développées par les chercheurs pour *soutenir les équipes disciplinaires ou organisationnelles* au sein des écoles dans l'implémentation de pratiques pédagogiques différenciées et de l'accompagnement personnalisé.

Ces fiches/grilles sont mises à votre disposition dans les dossiers annexés au présent rapport selon la structure suivante :

2.1. AXE 1 – FRANÇAIS

Les **fiches descriptives** ci-dessous ont été développées dans les champs de **la lecture et de l'orthographe**.

- **FD1_FR_LEC** : Réaliser un diagnostic de compréhension en lecture pour planifier les apprentissages
- **FD2_FR_ORTH** : Réaliser un diagnostic orthographique pour planifier les apprentissages
- **FD3_FR_LEC** : Formuler des stratégies pour mieux comprendre le texte narratif
- **FD4_FR_LEC** : Utiliser les stratégies de l'enseignement réciproque pour mieux comprendre les textes
- **FD5_FR_LEC** : Utiliser les stratégies de prélecture pour faciliter la compréhension des textes informatifs. La méthode SVA
- **FD6_FR_LEC** : Utiliser la structure du texte informatif pour mieux le comprendre
- **FD7_FR_ORTH** : Développer une approche réflexive de l'orthographe pour une meilleure maîtrise. Les dictées négociées
- **FD8_FR_LEC_ECR_PAR** : Utiliser le schéma narratif pour mieux comprendre les textes narratifs, mieux les écrire et mieux les raconter
- **FD9_FR_VOC** : Enrichir le bagage lexical de chaque élève à l'aide d'un outil personnalisé
- **FD10_FR_LEC** : Utiliser le paratexte pour mieux comprendre les textes informatifs

2.2. AXE 1 - SCIENCES

Plusieurs **fiches descriptives** répondant aux **obstacles disciplinaires** de la circulaire 7046 sont reprises dans le dossier en annexes.

- **FD1_SC_Classification** : Mettre en œuvre des stratégies de classement pour mieux comprendre la classification phylogénétique
- **FD2_SC_Escape_Game** : Utiliser un « escape game » pour réviser des prérequis (1C) et développer le concept de masse volumique
- **FD3_SC_Scène_de_Crime** : Utiliser une scène de crime (fictive) pour découvrir et s'appropriier le concept de masse volumique

- **FD4_SC_Train_des_Systèmes** : Mettre en œuvre un atelier ludique original sur le corps humain pour approfondir les interactions entre systèmes
- **FD5_SC_Classification_par_emboitements** : Organiser des ateliers pour mettre en œuvre des stratégies de classement pour mieux comprendre les ensembles emboîtés
- **FD6_SC_Forces_sur_un_cycliste** : Mettre en œuvre l'atelier « Forces sur un cycliste » pour déconstruire (et reconstruire) le lien entre la force et la vitesse
- **FD7_SC_De_l'eau_dans_une_seringue_banal?** : Utiliser la démarche scientifique dans une situation (a priori) banale pour comprendre finement le changement d'état liquide-gaz
- **FD8_SC_Les_Ateliers_du_professeur_Variable** : Mettre en œuvre les ateliers du Professeur Variable pour approfondir les bases de la démarche scientifique

En outre, une **fiche libre** à partir de laquelle les autres s'articulent (**diagnostic**) est également proposée.

- **FL1_SC** : Réaliser un diagnostic en sciences pour identifier les nœuds cognitifs chez les élèves

2.3. AXE 1 - LANGUES MODERNES

Basées sur les expériences individuelles des équipes enseignantes en langues modernes, une série de fiches descriptives ont été formalisées en lien avec le nœud de **l'oralité en langues étrangères** (cf. circulaire 7046).

- **FD_LM1_Theatre** : Activité d'expression orale sous forme théâtrale (description physique)
- **FD_LM2_MemoVoc** : Conscientiser et utiliser les stratégies de mémorisation
- **FD_LM3_Blog** : Blog-ressources en langues modernes (activités différenciées)
- **FD_LM4_DansMaValise** : « J'ai dans ma valise » : mobilisation des ressources pour l'expression orale
- **FD_LM5_ExpressionOrale_Train** : « Buying a train ticket » Module d'activités (de soutien) en vue d'une saynète
- **FD_LM6_PronunciationBox** : Jeu de cartes d'entraînement et de soutien pour la prononciation

Par ailleurs, une **fiche libre** reprend les détails, modalités et illustrations (exemple de rapport pour les écoles) du diagnostic « Les langues et moi », autour duquel la majorité des fiches descriptives s'articule.

- **FL_LM1_Diagnostic_LanguesEtMoi** : « Les langues et moi », enquête diagnostique du bagage et vécu des élèves en langues modernes à l'intention de leurs enseignants.

2.4. AXE 2 : DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DÉVELOPPÉS EN 1C

Les **grilles de reporting** décrivent le dispositif RCD (Renforcement – Consolidation – Développement) développé dans chacune des écoles accompagnées. Pour la plupart, ces dispositifs font encore l'objet de modifications que ce soit sur le plan organisationnel que sur le plan pédagogique et didactique. Comme nous l'indiquons dans la conclusion générale du présent rapport, l'implémentation de nouvelles pratiques pédagogiques, institutionnelles et organisationnelles demandent la mise en place de toute une série de conditions favorables qui requièrent du temps, une implication des différents acteurs et un accompagnement spécifique.

- Reporting axe 2 école n°1
- Reporting axe 2 école n°7
- Reporting axe 2 école n°9
- Reporting axe 2 école n°10
- Reporting axe 2 école n°16
- Reporting axe 2 école n°17
- Reporting axe 2 école n°20
- Reporting axe 2 école n°24
- Reporting axe 2 école n°28
- Reporting axe 2 école n°32

Prenant appui sur les différentes expérimentations de dispositifs RCD menées au sein des dix écoles accompagnées, nous avons rédigé le « ***Vadémécum de la différenciation pédagogique, de l'accompagnement personnalisé en 1C : comment accompagner les élèves dans la maîtrise de leurs apprentissages ?*** », repris dans notre rapport sous l'intitulé de « fiche libre ». Ce Vadémécum de 95 pages a été réalisé dans le but d'aider les directions et les équipes d'enseignants à réfléchir et à construire des dispositifs pédagogiques différenciés. Pour ce faire, il prend appui, à titre d'exemple, sur les expérimentations et les diverses réflexions qui ont été menées au sein des équipes impliquées dans ce projet-pilote. Il s'agit avant tout d'un outil réflexif et théorique qui invite les équipes à se positionner par rapport à une série de dimensions pédagogiques et organisationnelles qui permettront, en fonction de leurs réponses, de créer des dispositifs différenciés adaptés à leurs besoins.

3. CONCLUSION GÉNÉRALE

Au terme de deux années d'accompagnement des équipes éducatives et forts des multiples recueils et analyses de données, il nous revient de pointer **les conditions favorables** à la mise en place de changements pédagogiques, institutionnels, organisationnels, caractérisés par le **développement de dynamiques collaboratives entre enseignants** au service des **pratiques de différenciation dans les classes**.

Nous identifions 3 axes à prendre en considération pour accompagner ce changement pédagogique majeur : (1) le cadre structurel et organisationnel ; (2) les espaces d'échanges et de collaboration ; (3) les démarches d'analyses de pratiques professionnelles.

DÉFINIR UN CADRE STRUCTUREL ET ORGANISATIONNEL PROPICE AU CHANGEMENT

Premièrement, le **cadre structurel et organisationnel** dans lequel s'inséreront les activités pédagogiques mérite d'être défini selon les balises suivantes :

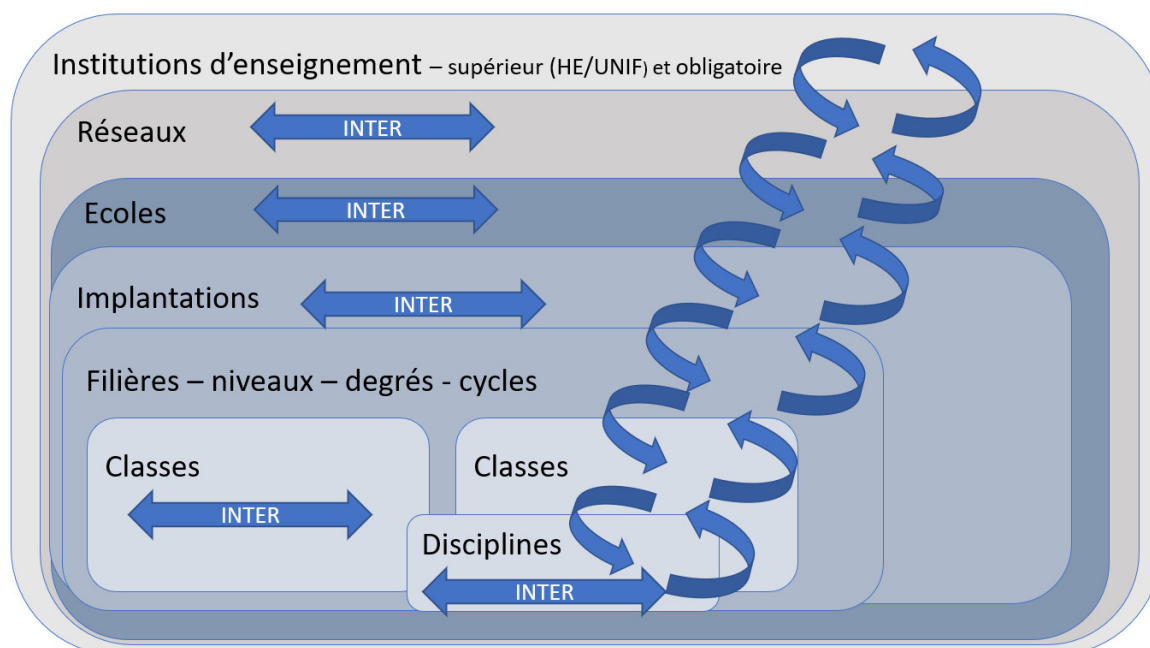
- **Veiller à l'adhésion des membres qui participent au projet.** Une transparence dans la communication des objectifs, plannings et démarches restent des points de vigilance pour informer et ensuite, **affilier** les enseignants et l'ensemble de l'équipe éducative au projet afin qu'ils s'y engagent en connaissance de cause et de préférence sur base volontaire.
- **Organiser un pilotage multiniveau du projet.** D'une part, l'équipe de **direction** veillera à ce que l'information circule entre les équipes, soutiendra les actions et reconnaitra le travail réalisé. D'autre part, une **coordination** du projet sera mise en place à un niveau intermédiaire entre l'équipe de direction et les enseignants. Le ou les coordinateurs auront un mandat et un rôle défini et seront formés/sensibilisés à ce type d'encadrement. Les caractéristiques des pilotes efficaces consistent à donner des moyens, à identifier les actions réalisées tout en laissant une certaine autonomie aux équipes. Cette position de juste distance, « ni trop éloignée, ni trop proche », nécessite de pouvoir accompagner le changement en prenant appui sur des compétences spécifiques à développer au sein de **formations** et/ou d'**accompagnements**.
- **Donner et se donner le temps du changement.** Un changement de pratiques s'inscrit nécessairement dans un temps long, qui passe par un questionnement des valeurs éducatives personnelles et de groupe, la mise en confiance, des formations, des essais et erreurs, des échanges, des discussions, des controverses, une formalisation progressive, etc. La création d'espaces-temps dédiés au projet reste un incontournable pour permettre les regroupements et nourrir les discussions.
- **Aménager les horaires et les lieux.** L'organisation matérielle au sein des locaux ainsi que les horaires ou encore l'autorisation de participer à des formations ou des rencontres hors de l'école constituent des leviers indispensables pour que les enseignants disposent des ressources minimales pour permettre au projet d'être discuté, mis en œuvre, évalué, alimenté, régulé, etc.
- **Stabiliser les équipes pour assurer la pérennité du projet au-delà d'une année scolaire.** Même si des remplacements en cours d'année restent la réalité de la gestion des ressources humaines au sein des écoles, il s'agira de veiller à ce que des noyaux d'équipes persistent d'une année scolaire à l'autre afin d'assurer le suivi et le développement des actions menées. En outre, la mise en place de réunion de bilan d'année et/ou de réunion de démarrage aidera à ce que les informations sur le projet passent d'une année scolaire à l'autre.

- **Valoriser.** Tout changement de pratique demande de la part de celui qui s’y engage un certain investissement. Il reviendra aux différents pilotes de pouvoir créer des espaces où ces expériences acquises seront diffusées, partagées et capitalisées au sein, voire au-delà de l’établissement et ainsi valorisées tant au niveau individuel qu’au niveau collectif.

CRÉER ET INVESTIR DES ESPACES D’ÉCHANGES ET DE COLLABORATION

Deuxièmement, les **espaces d’échanges et de collaboration** s’avèrent essentiels pour soutenir la dynamique de changement pédagogique. C’est l’aspect que soulignent toutes les équipes enseignantes et qui est confirmé par les équipes de chercheurs : cela permet de nourrir, stimuler les réflexions et expérimentations pédagogiques et didactiques, qui tiennent compte des réalités de terrain (approche bottom-up), dans un dialogue entre pairs, avec à certains moments la présence de personnes externes ou des accompagnateurs issus d’autres institutions. Ces espaces d’échanges et de collaboration sont hautement souhaitables sous diverses formes :

- aux différents niveaux de l’institution scolaire même : entre les classes, degrés, niveaux et cycles d’enseignement (maternel, primaire, secondaire, supérieur) ;
- selon des modalités et des dispositifs variés :
 - ✓ inter-écoles, intra-école,
 - ✓ formations, accompagnement, communautés d’échanges ;
- entre plusieurs acteurs : enseignants, coordinateurs, directeurs, chercheurs, accompagnateurs, formateurs ;
- sur des objets spécifiques, disciplinaires, interdisciplinaires ou transversaux .



Notre système d’enseignement est fortement cloisonné. Créer une porosité et un système de tuilage entre ses différents niveaux constitue un défi majeur à la mise en place d’une culture collaborative.

Ces espaces d'échanges et de collaboration constituent des leviers primordiaux pour :

- se découvrir et apprendre à se faire confiance ;
- pratiquer le coenseignement ;
- réaliser des expérimentations sécurisées ;
- amorcer une remise en question de ses valeurs, croyances, pratiques ;
- découvrir de nouvelles pratiques, travaux de recherche, ressources didactiques, etc.

et ainsi affiner les compétences professionnelles des enseignants au profit des élèves, du développement de leurs savoirs, savoir-faire et savoir-être.

DÉMARCHES D'ANALYSES DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Néanmoins, les échanges mentionnés au point précédent se doivent d'être accompagnés et balisés. C'est pourquoi, dans un troisième axe d'action, nous invitons à la mise en place de **démarches d'analyses de pratiques professionnelles** où le métier d'enseignant puisse être questionné dans ses différentes dimensions (didactiques, pédagogiques, relationnelles, organisationnelles, éthiques, etc.). Dans le champ de la mise en place de pratiques de différenciation, la réflexivité par rapport aux pratiques en place et à venir mérite de porter sur :

- **l'identité professionnelle** de l'enseignant, du directeur, du formateur, du chercheur et **les valeurs sous-jacentes** aux actes posés en contexte ;
- **la place du diagnostic** et de l'évaluation du bagage de l'élève⁴ dans les pratiques et dans le processus d'apprentissage ;
- **le repositionnement des pratiques et des outils** au sein de dispositifs pédagogiques et de progression dans l'apprentissage qui leur donnent sens, articulation et finalité explicite ; plus que le produit fini (cf. mythe de la toute-puissance de l'outil), c'est le **chemin parcouru** pour y aboutir (observer, analyser, expérimenter, analyser, se tromper, réguler, développer, etc.) qui semble capital pour s'inscrire dans un **changement de pratiques de longue durée** ;
- **la pérennisation des actes posés et des changements engagés** mérite ainsi une attention particulière pour veiller à ce qu'ils soient poursuivis au-delà des personnes et des structures ;
- **la capitalisation** (valorisation, diffusion, formalisation) des actes posés et des changements engagés qui soutiendra leur pérennisation.

Comme nous avons pu en attester à travers nos différents rapports, la mise en place de l'accompagnement personnalisé soutenu par des pratiques collaboratives et une attention constante à la différenciation constitue un changement pédagogique et organisationnel important. Il ne pourra se passer d'une préparation des contextes organisationnels et d'un accompagnement des différents acteurs impliqués. Dans ce cadre, le développement professionnel des enseignants mérite d'être envisagé de manière longitudinale, de la formation initiale à la formation continue en passant par l'accompagnement à l'insertion professionnelle et à l'accompagnement de projets. La visée du *Pacte pour un enseignement d'excellence* est ambitieuse, nous souhaitons que ces différents points qui ont émergé comme étant fondamentaux, puissent participer à ce projet d'envergure.

⁴ non pas des évaluations de type sommatives ou formatives, mais une évaluation diagnostique telle que décrite dans le rapport de juin 2021 (pp.116-120 – Réponses aux questions guides)

BIBLIOGRAPHIE

Implémentation de dispositifs de différenciation et d'accompagnement personnalisé dans le 1er degré de l'enseignement secondaire.

- Rapport intermédiaire de la première année de recherche, le 15 mars 2020
- Rapport final de la première année de recherche, le 31 août 2020
- Rapport intermédiaire de la deuxième année de recherche, 31 janvier 2021
- Rapport final de la recherche- 1^{ère} partie, 30 juin 2021.
- Rapport final de la recherche- 2^{ème} partie, 31 août 2021.

Rédigés par Sandrine Biémar, Laurence Mettwie, Jim Plumet, Philippe Alonso (Promoteurs), Sophie Delvaux, Sibille Demiddeleer, Caroline Depuis, Cécile Hayez, Aphrodite Maravelaki, Cedric Vanhoolandt (Chercheurs).